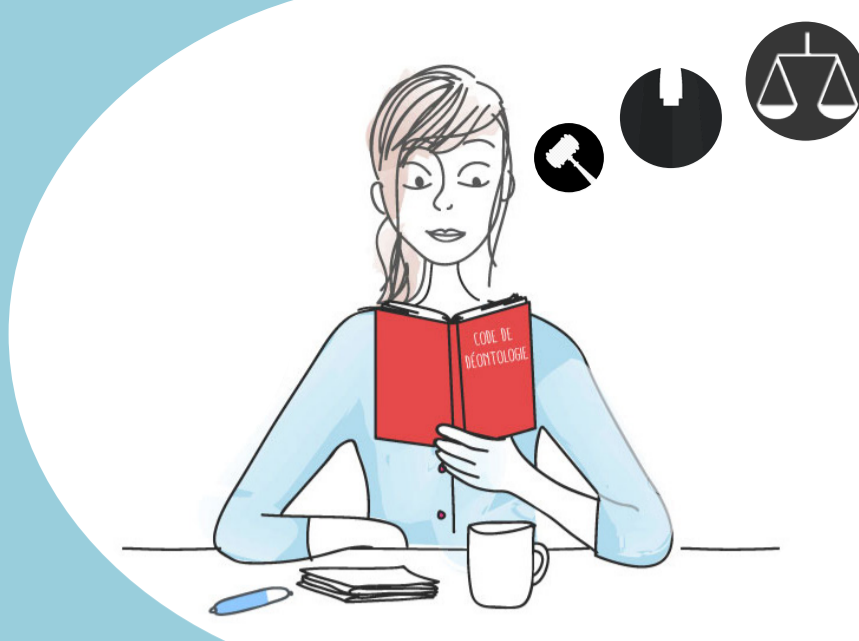


Colonnes de déontologie

2020



Ce cycle virtuel s'adresse principalement aux avocats qui ont prêté serment depuis moins de deux ans et qui ont l'obligation de consacrer 10 heures au moins de formation à la déontologie au cours de chacune de ces deux années, au titre de la formation continue obligatoire. Toutefois, au cours de cette même période, les personnes mentionnées à l'article 98 doivent consacrer la totalité de leur obligation de formation continue à des enseignements portant sur la déontologie et le statut professionnel.

JEUDI 4 JUN 2020 DE 18H À 20H

La publicité : une opportunité, un droit et des obligations pour l'avocat > Hirbod DEGHANI-AZAR, MCO et Pierre-Xavier CHOMIAC DE SAS, avocat à la cour.

MERCREDI 17 JUN 2020 DE 18H À 20H

La déontologie au pénal et les perquisitions en cabinet > Vincent NIORE, AMCO, ancien membre du CNB
Camille POTIER, AMCO et Cédric LABROUSSE, avocat à la cour.

LUNDI 29 JUN 2020 DE 18H À 20H

Le secret professionnel et la confidentialité > Thomas BAUDESSON, AMCO et Marie-Alice JOURDE, AMCO.

JEUDI 2 JUILLET 2020 DE 18H À 20H

Les incompatibilités et les conflits d'intérêts > Katia MERTEN LENTZ, MCO.

JEUDI 9 JUILLET 2020 DE 18H À 20H

Les structures et difficultés d'exercice en groupe, la collaboration et les dispositifs de protection mis en place (référé collaboration, lutte contre le harcèlement) > Anne-Laure CASADO, MCO - Maxime EPPLER, AMCO et Didier DALIN, AMCO, ancien membre du CNB .

> **Objectif pédagogique** : connaître les règles déontologiques de la profession d'avocat.

> **Méthode pédagogique** : apports théoriques à la lumière d'exemples concrets.

> **Prérequis** : connaissance générale de la matière.

> **Niveau 1** : acquisition des fondamentaux.

> **Spécialité** : déontologie.

> **Public visé** : avocats.

> **Support pédagogique** : PowerPoint ou support remis en séance.



Information & inscription : www.efb.fr

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.